

ANNEE 2009

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

XI^e LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

SESSION ORDINAIRE UNIQUE DE L'ANNEE 2008-2009

COMPTE RENDU IN-EXTENSO

SEANCE DU MARDI 23 DECEMBRE 2008

Sommaire

**I- MINISTERE DES BIOCARBURANTS, DES ENERGIES RENOUVELABLES
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Pages

1- Membre du Gouvernement présent.....	03
2- Ouverture de la séance.....	03
3- Discussion générale.....	07
4- Fin de la Séance.....	32

II- MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

1- Membre du Gouvernement présent.....	34
2- Ouverture de la séance	34
3- Discussion générale.....	36
4- Fin de la Séance.....	50

III- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

1- Membre du Gouvernement présent.....	51
2- Ouverture de la séance	51
3- Discussion générale.....	57
4- Fin de la Séance.....	103

Secrétaires élus

-Monsieur Abdoulaye DIENG n°1
-Monsieur Daour Niang NDIAYE
-Monsieur Georges TENDENG

Présidence de

-Monsieur Mamadou SECK,
Président
-Madame Aïssatou MBODJ,
4^e Vice-présidente

**I- MINISTERE DES BIOCARBURANTS, DES ENERGIES
RENOUVELABLES ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

(La séance est ouverte à 10 h 30)

- 1 -

Membre du Gouvernement présent

Est au banc du Gouvernement :

Monsieur Christian Sina Diatta, Ministre des Biocarburants, des Energies renouvelables et de la Recherche scientifique.

- 2 -

Ouverture de la séance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de loi n°61/2008 relatif à la sécurité en matière nucléaire et à la radio protection.

La parole est à notre collègue Issaga Ly, rapporteur de la Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

La Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire s'est réunie le vendredi 19 décembre 2008 à 16 Heures, dans la salle de la Commission des Lois sous la Présidence de Monsieur Abdou Khadim GUEYE, Président de ladite Commission afin d'examiner le projet de loi n°61/2008 relatif à la sécurité en matière nucléaire et à la radioprotection.

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Christian Sina DIATTA, Ministre des Biocarburants, des Energies renouvelables et de la Recherche scientifique.

Ouvrant la séance, le Président de la Commission a transmis à Monsieur le Ministre les salutations respectueuses de l'Assemblée Nationale.

Il a également dit à Monsieur le Ministre la satisfaction des députés de recevoir le projet de loi relatif au secteur du nucléaire, avant de lui donner la parole pour la présentation de l'exposé des motifs du projet de loi et les observations préliminaires qu'il souhaite faire.

Monsieur le Ministre a, dans son exposé, souligné l'importance du projet de loi à examiner dans le contexte où l'économie mondiale est en pleine crise du fait de multiples causes parmi lesquelles le problème de l'énergie.

En réglementant la mise en place, l'exploitation et l'utilisation d'équipements dans le domaine de la technologie nucléaire, le Sénégal fera un grand pas dans un secteur d'avenir, entrant du même coup dans l'espace des pays agréés par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.

Le projet de loi prévoit, dira Monsieur le Ministre, la mise en place d'une autorité Sénégalaise de radioprotection et de sécurité nucléaire (ARSN). Cette autorité indépendante aura en charge la protection du personnel, du public, du matériel, de la nature et de l'environnement.

Après cette introduction de Monsieur le Ministre, vos Commissaires ont posé des questions dans le but de mieux comprendre les objectifs visés par le Sénégal, et tournant autour des points suivant :

- La menace du nucléaire sur l'environnement : qu'elles sont les précautions prévues ?
- Le projet de loi actuel, en ce qui concerne les dispositions réglementaires de contrôle des appareils et équipements prend-il en charge l'existant à ce jour, comme le matériel médical qui utilise des rayons X ?
- Le Sénégal a-t-il les ressources humaines propres pour rentrer dans le domaine du nucléaire ?
- Le projet de loi, une fois adopté, va-t-il accélérer les investissements dans le secteur de l'énergie nucléaire ?
- L'industrie pourra-t-elle bénéficier de ce type d'énergie ?
- Quels sont les pays africains qui ont déjà une loi analogue ?

A toutes ces questions, Monsieur le Ministre apportera les réponses suivantes :

Les équipements existants au Sénégal et ayant trait à la radio activité et à la sécurité nucléaire seront tous inventoriés et contrôlés.

Tout équipement qui entre au Sénégal peut être facilement identifié. Toute structure qui utilise des rayonnements sera sous la tutelle de l'autorité de radioprotection et de la Sécurité Nucléaire. Des experts, des inspecteurs, des techniciens feront les mesures appropriées et proposeront l'arrêt de l'exploitation de tout appareil, machine ou autre, identifié comme fonctionnant hors normes.

Pour être bien opérationnel, le Sénégal devra élargir ses modules d'enseignement à la physique nucléaire, aux disciplines qui permettent de maîtriser la radioactivité, l'ionisation, le rayonnement et l'énergie nucléaire. Il faudra former des ingénieurs, des industriels, des juristes, en physique, chimie, biologie etc.

Les programmes d'enseignement actuels ne sont pas appropriés pour le nucléaire. Il faudra les revoir et élargir les contenus. Il existe dans le monde plus de 400 centrales nucléaires ; l'Allemagne à elle seule, en a 17 – pour les 25 ans à venir, on pense qu'il y aura une hausse de plus de 60 % des centrales nucléaires.

Il faut noter que les centrales nucléaires ne sont pas aussi polluantes que les énergies de type fossile. Le seul risque est le réchauffement des eaux qui reçoivent la vapeur émanant de la centrale ; ces eaux chaudes peuvent nuire aux poissons mais des précautions sont toujours prises. Les centrales nucléaires ne dégagent pas de gaz à effet de serre comme les centrales à gazoil, fuel etc.

Monsieur le Ministre a tenu à rappeler que le Sénégal ne bénéficie pas encore du marché du carbone, contrairement au Nigéria et au Burkina Faso car n'étant pas encore suffisamment prêt pour des dossiers à présenter ; cependant la BAD a mis en place une structure chargée d'assister nos pays pour obtenir des financements issus de ce marché : c'est le FABER, le Fonds Africain pour les Biocarburants et les Energies renouvelables, dirigé par un Sénégalais.

En revenant sur le nucléaire, Monsieur le Ministre informera vos Commissaires que l'AIEA est disposée à donner une formation aux parlementaires, mais aussi à des étudiants et au personnel sénégalais impliqués dans ce secteur.

En ce qui concerne l'industrialisation, Monsieur le Ministre dira que le nucléaire pourra aider ce secteur à se développer. Déjà, les cimenteries de la SOCOCIM utilisent le rayonnement pour contrôler le remplissage de leurs tanks.

Le Sénégal a bénéficié de dons d'équipements, dans le domaine du nucléaire et de la radioactivité ; les équipements sont installés dans les hôpitaux et rendent un grand service, dans le cadre des rayonnements et du traitement de certaines maladies etc.

Satisfaits des réponses apportées à leurs questions par Monsieur le Ministre, vos Commissaires ont adopté, à l'unanimité, le projet de loi n° 61/2008 relatif à la sécurité en matière nucléaire et à la radioprotection et vous demandent d'en faire autant, s'il ne soulève de votre part aucune objection majeure.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

Monsieur le Ministre, avez-vous des observations à faire sur le rapport ?

MONSIEUR LE MINISTRE

Honorable Président,
Honorables Députés,

J'ai effectivement des observations par écrit que je transmettrai directement, mais ce ne sont pas des observations qui portent sur le fond, elles portent sur la forme et quelques erreurs de frappe ; je les transmettrai par écrit, elles sont déjà faites.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci beaucoup Monsieur le Ministre.

Chers Collègues, avez-vous des observations à faire sur le rapport ?
La parole est à notre Collègue THIAMBA SECK.

MONSIEUR THIAMBA SECK

Merci Monsieur le Président.

Je crois que j'ai deux observations à faire, qui sont des observations d'ordre grammatical.

A la page 3 après le 4^e chiffre : « La menace du nucléaire sur l'environnement : quelles sont les précautions prévues ? » Donc quelles ici c'est collé parce qu'il s'agit d'une interrogation.

La deuxième remarque c'est à la page 4. Première phrase : « les équipements existant au Sénégal ayant trait à la radioactivité seront tous inventoriés et contrôlés ». Les équipements existant au Sénégal, il n'y a pas « S », il s'agit ici d'un participe présent. Donc, ce n'est pas un adjectif qui s'accorde mais cela dépend du présent. Donc, on pourrait dire : les équipements qui existent au Sénégal dès lors qu'on peut le remplacer ici par un relatif, c'est forcément un participe présent. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher Collègue. Monsieur le Rapporteur ?
Merci.

- 3 -

Discussion générale

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la Commission.

Quels sont ceux qui souhaitent prendre la parole ?

Voici la liste des orateurs :

Ousmane Sow HUCHARD,
Maître El Hadj Moustapha DIOUF,
Khadidiatou SY,
Abdou SANE
Ahmed FALL.

La liste des Orateurs est close.

La parole est à notre Collègue Ousmane SOW Huchard.

MONSIEUR OUSMANE SOW HUCHARD

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Je salue aussi l'ensemble de vos Collaborateurs.

Monsieur le Ministre, il n'y a aucun doute là-dessus, l'Energie nucléaire aujourd'hui est certainement l'énergie qui permet le plus, ou le mieux de satisfaire les besoins sans cesse grandissant en énergie électrique dans le monde contemporain auquel nous vivons. Mais cela à quel prix ? Comme vous le savez, les écologistes à travers le monde, on les a toujours observé s'opposant farouchement à la mise en œuvre de cette énergie d'abord pour des problèmes : élimination des déchets

nucléaires. Comment comptez-vous, dans notre pays, une fois cette énergie installée ici chez nous, procéder à une telle élimination ? Nous avons vu souvent entre l'Allemagne et la France des écologistes s'opposer à des trains convoyant ces déchets nucléaires. Mais aujourd'hui, Monsieur le Ministre, l'urgence tout le monde le sait. La planète entière ne cesse d'en parler. C'est la promotion des énergies renouvelables. Alors, je ne comprends pas que dans un pays comme le Sénégal, qui possède un taux d'ensoleillement parmi les plus élevés au monde on ne mette pas en priorité l'adoption de la loi dont vous nous avez déjà parlé ici sur les énergies renouvelables. Les Sénégalais attendent une baisse substantielle de ces coûts de tous les matériaux qui entrent dans la mise en œuvre des énergies renouvelables. Je crois savoir que cette loi est en train de traîner, je ne sais dans quel bureau, alors aujourd'hui ce que nous voulons c'est avoir cette loi sur les énergies renouvelables. Nous la voulons et tout de suite parce que le temps presse. La crise énergétique est là à nos portes, nous en connaissons les conséquences alors nous ne comprenons pas pourquoi le Gouvernement s'acharne à nous amener vers le nucléaire. D'accord, vous nous avez déjà dit qu'il faut un processus qui va s'étaler sur 15 ans pour y accéder. Mais pour l'instant le soleil continue à briller au-dessus de nos têtes, nous avons besoin d'énergie électrique, nous avons soif d'énergie électrique maintenant et tout de suite. C'est pourquoi Monsieur le Ministre nous les écologistes du Sénégal nous voulons que le Gouvernement s'attelle, mais résolument à l'adoption de cette loi concernant la promotion les énergies renouvelables afin que le coût de ces matériaux puisse baisser et permettre à chaque Sénégalais d'accéder à l'énergie à un coût le moindre possible. Le soleil brille au-dessus de nos têtes et le soleil est gratuit, c'est un don du seigneur. Merci Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher Collègue.

La parole est à notre collègue El Hadji Moustapha DIOUF.

MONSIEUR EL HADJI MOUSTAPHA DIOUF

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Chers collègues,

Le monde est injuste et l'impérialisme occidental ne permet pas que les peuples vivent dans une harmonie en toute dignité. Il y a des pays qui

pensent qu'ils ont le droit d'avoir des centrales nucléaires, de bénéficier d'une énergie nucléaire, que d'autres pays parce qu'ils sont faibles, ou parce qu'ils sont islamistes, musulmans ne doivent pas bénéficier de cette énergie nucléaire. C'est ainsi que l'Iran est aujourd'hui menacé de toute forme de répressions parce que tout simplement ce pays, qui n'est pas un état conformiste, qui n'est pas trop gentil avec l'occident, ne doit pas produire l'énergie nucléaire et s'il en produit, on doit le sanctionner sévèrement avec des mesures de répression sévères. Mais, est-ce que le Sénégal, comme l'Iran, comme d'autres pays sous-développés, ne doit-il pas prendre ses responsabilités en se dotant de l'énergie et de l'arme nucléaire ? Moi je suis pour l'équilibre de la terreur, pour que cessent les humiliations dont le monde musulman et le monde sous-développé sont victimes. Des Israéliens, des Américains qui disent que l'Israël doit détenir la bombe atomique, l'arme nucléaire, mais l'Iran non, mais dans quel monde sommes-nous ? Le monde de l'injustice, de la terreur et personne ne parle, personne ne réagit. Je dis que maintenant une coopération Sud-Sud doit s'installer et les pays du Sud doivent s'unir, pour paraphraser Marx : « Ouvriers de tous les pays, unissez-vous ! ». Pays pauvres du monde unissez-vous enfin pour détenir l'arme fatale. Sinon, chaque fois, ce sont des répressions. On encercle le quartier général de feu Yasser Arafat, le Président de l'autorité palestinienne, jusqu'à son évacuation avant sa mort par des occupants israéliens qui détiennent l'arme fatale ; parce que les Palestiniens n'en ont pas et l'Iran n'en a pas le droit. Mais, je le dis : Wade est un révolutionnaire, qu'on l'aime, ou qu'on ne l'aime pas, il est courageux, il a des idées, mais aidons-le, aidons tous les Etats du monde ; en tout cas les Etats opprimés, les Etats dominés pour qu'ils sonnent la rébellion, la révolte mondiale pour la détention de l'arme fatale pour faire face. Et ce sera justice.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher Collègue.

La parole est à notre collègue Khadidiatou Sy.

MADAME KHADIDIATOU SY

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Mes chers Collègues,

Je vais rejoindre aujourd'hui, pour une fois, une fois n'est pas coutume, l'honorable député écolo, que j'appelle Monsieur Tournesol.

Monsieur le Ministre, quelles sont les dispositions prises par le Sénégal pour éviter l'entrée dans notre pays des déchets radioactifs ? On a vu ce qui s'est passé dans un pays voisin et les ravages que cela a causés. Quelles dispositions avez-vous prises pour pallier cela ?

L'arme nucléaire commence à être répandue un peu partout. Est-ce que le Sénégal a une stratégie pour que, en cas d'attaques nucléaires, il puisse se défendre, on ne le souhaite pas, mais gouverner c'est prévoir ? Étant donné que l'on ne peut pas contrôler les rayons nucléaires, est-ce que le Sénégal, aujourd'hui, est armé ou a une politique pour préserver sa population et notre cher Sénégal en cas d'attaque nucléaire quelque part ?

Monsieur le Ministre, pourquoi ne pas promouvoir les énergies propres car on est un pays sous-développé, disons un pays en voie de développement. On a vu ce qui s'est passé en ex-URSS, avec les centrales nucléaires qui étaient mal entretenues et tous les dégâts que cela a causés. Est-ce que nous sommes prêts aujourd'hui, mentalement, matériellement, à faire face à des centrales nucléaires ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

Je donne la parole à notre Collègue Abdou SANE.

MONSIEUR ABDOU SANE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Chers Collègues,

Permettez-moi de féliciter le Ministre pour deux raisons : d'abord, c'est un homme du sérail, avant d'être Ministre, il était à l'université où il était le Directeur du Centre d'enseignement nucléaire, ensuite comme Ministre, il a en charge, face à la question énigmatique relative à

l'énergie, la mission d'aider l'Etat du Sénégal à identifier des alternatives autres que celles dont il dispose aujourd'hui et à ce titre, il est en train de faire des résultats, malgré un budget très faible que nous avons eu à voter pour lui toutes ces années passées, mais il est plein de volonté.

Par rapport au sujet, il y a plusieurs choses à ne pas confondre. Ici, c'est un pays, comme on l'a dit, qui est à la recherche d'alternatives pour faire face à la crise énergétique, tout en tenant compte des contraintes environnementales et c'est pourquoi même en disant les réponses simplement du Ministre, on pouvait se passer de certaines questions.

Il a eu à montrer que les énergies d'origine fossile étaient des énergies qui polluaient, donc qui émettaient les gaz à effet de serre (GES) ; or, ce n'est pas le cas avec l'énergie nucléaire.

Donc, du point de vue de la protection de l'environnement, c'est un gain et même, lorsqu'on parle de l'eau qui se réchauffe, une solution peut être trouvée par rapport à cela au lieu de viser l'eau tout à fait naturelle; on peut créer des bassins où il n'y a pas de poissons, pas d'autres animaux pour éviter les risques et ayant comme fonction spécifique, de répondre à ces besoins.

Et l'autre élément qui fait un motif de satisfaction et qui fait que nous serons porteur de ce projet, c'est que il s'ouvre aux parlementaires, une formation et en perspective de manière à permettre à tous les segments de la société sénégalaise d'être suffisamment informés de la portée de l'enjeu et des différentes contraintes par rapport à ce projet.

Et l'autre élément qui est fort, non seulement on ne s'arrête pas aux membres des Institutions, mais il a été envisagé de créer des modules de manière à ce que nos jeunes frères qui sont élèves, étudiants, puissent très tôt être initiés à cette innovation ; de manière à ce que demain, ils puissent parler en connaissance de cause et même au besoin, qu'ils puissent porter le profil de manière à pouvoir être capable de défendre, de comprendre et de s'approprier ce projet.

Face à un problème, il faut toujours des solutions et je crois que, aujourd'hui, au niveau de ce Ministère, quelque chose est en train de bouger et avec l'optimisme qui m'anime, je sais que sous peu, beaucoup de questions qui aujourd'hui hantent le sommeil ne seront plus que de vieux souvenirs. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

Je donne la parole à notre Collègue Ahmed FALL.

MONSIEUR AHMED FALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, les Commissaires, lors de votre passage en Commission technique, vous ont posé la question concernant la menace qu'aurait le nucléaire sur l'environnement et dans votre réponse, vous avez parlé des eaux chaudes qui pourraient nuire aux poissons. Et souvent, vous dites qu'il y a des précautions qui sont prises, nous voudrions savoir précisément, quelles sont ces précautions parce que nous tenons beaucoup à nos ressources halieutiques. C'est vrai, le nucléaire est une alternative aujourd'hui pour l'énergie, mais s'il y a des impacts négatifs sur les ressources halieutiques, nous voudrions connaître avec précision, les précautions prises par rapport à cela.

Monsieur le Ministre, ma deuxième question, c'est par rapport au projet éolien de la région de Saint-Louis. Depuis deux ans, on en parle et jusqu'à présent cela n'a pas encore vu le jour. Où en est-on ?
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.
La liste des orateurs est épuisée.
Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Honorable Président,
Honorables Députés,

L'occasion qui nous est donnée de parler de l'électronucléaire est tout à fait spéciale dans tout pays qui entre dans cette voie, parce que le nucléaire est un domaine éminemment surveillé, c'est le plus surveillé de tous les domaines des sciences. Il est plus surveillé que le domaine de la chimie qui nous procure plein de produits qui ont des effets de santé néfastes. Le domaine nucléaire provoque moins de morts que les voitures, que le café, que le tabac ; mais il est sûr qu'il y a eu un traumatisme à Tchernobyl, à Hiroshima, à Nagasaki. Il y a eu des traumatismes qui ont fait qu'il y a une torpeur qui subsiste concernant le nucléaire. Mais si le nucléaire est l'affaire de quelques uns qui travaillent dans les laboratoires et qui s'occupent du contrôle de la fission de l'atome, il n'en demeure pas moins que toutes les disciplines juridiques, scientifiques, techniques sont associées pour le contrôle généralisé à l'échelle internationale de la filière nucléaire. Et le Sénégal est participant dans ce processus depuis qu'il est indépendant puisqu'il a adhéré au traité de non prolifération des armes nucléaires qu'il a signé et ratifié.

Les questions qui me sont posées me permettent de revenir sur un certain nombre de points importants. L'honorable député Ousmane SOW HUCHARD, écologiste, militant, est nécessairement en dialogue et sera toujours en dialogue permanent avec ceux qui s'occupent du nucléaire. C'est un peu l'un des volets régulateurs de la filière nucléaire, celui des verts, des écologistes.

L'énergie nucléaire apporte des satisfactions, c'est vrai, dans le domaine de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, de l'industrie ; là ou d'autres domaines ne peuvent pas apporter autant de précisions dans les réponses, mais là où les autres procédés présentent quelques failles. Mais à quel prix, dites-vous ? Vous pensez certainement aux effets sur l'environnement, aux risques d'explosion, etc. Lorsqu'une bombe explose, c'est quoi ? C'est que la fission n'est pas contrôlée. Lorsque vous allumez une bougie et que vous n'avez pas de cire suffisante autour du fil, elle se consume très vite. Et si le fil se consume tout seul, il peut provoquer un incendie. On a tout le temps des incendies. Il faut scientifiquement pouvoir contrôler le processus et les scientifiques savent contrôler la fission. Le seul processus qu'on ne sait pas encore contrôler pendant suffisamment longtemps pour en faire une exploitation valable c'est le thermonucléaire consistant à prendre des atomes légers et à les fusionner pour faire des atomes de plus en plus complexes. Et les particules qu'on met ensemble, ont une masse totale, une fois que les noyaux ont été fusionnés, plus faible que la somme des masses des atomes qu'on a mis ensemble et le défaut de masse, c'est de l'énergie,

on ne sait pas la contrôler pendant suffisamment longtemps, mais, lorsqu'on fait la pulsion dans le cœur du réacteur, c'est là que se passent des processus, et il suffit de mettre une substance, parfois de l'eau sous pression pour ralentir la vitesse des particules de fission, et lorsque les particules sont ralenties, elles émettent de l'énergie et cette énergie, c'est celle qui est récupérée dans des circuits fermés pour faire tourner les turbines et produire l'énergie.

Donc lorsqu'on considère le circuit global nucléaire, il n'y a que le cœur du réacteur où se passent des réactions vraiment nucléaires, il faut que le cœur explose ou ait des fissures pour qu'on puisse avoir des accidents, à Tchernobyl c'est ce qui s'est passé et on fait aujourd'hui des réacteurs de plus en plus sûrs. Il y a eu une conférence en 2005 à Paris et j'y étais, on était cinq pays africains à y prendre part, c'est une conférence internationale sur les réacteurs du 21^e siècle.

A Paris, compte tenu de la pollution qui se généralise de plus en plus et qui augmente de plus en plus à l'échelle internationale due au charbon et au gaz, le retour au nucléaire a été préconisé et les 60 % de centrales qui seront réalisées, dans trente ans, seront pour la plupart installées dans les pays en développement, pas dans les pays développés et même les pays qui prônent l'abandon du nucléaire comme l'Allemagne; j'ai souligné que l'Allemagne a sur son sol 17 centrales nucléaires.

Alors donc, à quel prix ? Au prix du contrôle du nucléaire, même contre le contrôle du nucléaire. Le combustible lui-même, sa valeur monétaire, son poids dans le coût du nucléaire est de l'ordre de 15 %, autrement dit, même si l'uranium triple de prix, le prix de l'énergie électro-nucléaire, ce prix ne va pas varier considérablement. Le nucléaire propose des solutions pour lesquelles il y aura une certaine stabilité dont les solutions énergétiques qu'on veut apporter pour un pays déterminé.

Le nucléaire a provoqué, dès qu'il a été mis au point, la réaction de scientifiques qui ont parcouru différents pays d'Afrique et d'Europe pour mettre en place l'agence internationale d'énergie atomique. Elle a été créée justement pour le développement du nucléaire civil, et éviter qu'il y ait l'utilisation du nucléaire à des fins de fabrication de bombe. Et l'agence dispose, en son sein, de ce qu'on appelle une commission internationale de protection contre les rayonnements(CIPR) qui agit de façon indépendante au sein de l'agence et qui n'attend pas des ordres du directeur général de l'agence. Dès qu'il y a un accident, il y a intervention partout dans le monde et cette commission, la CIPR a son répondant dans les différents pays. Et au Sénégal, c'est cette

commission qui est le répondant de la CIPR qu'il s'agit d'installer. Ce qui fait que cette précaution a le prix de la gestion de ces dispositions que le Sénégal a tardées à mettre en place.

Vous proposez des alternatives mais vous dites : comment éliminer les déchets ? Dès que le Sénégal a adhéré à l'agence il n'a utilisé que des voies d'exploitation du nucléaire qui résolvent des problèmes de médecine, etc. mais si on avait une centrale, il faut absolument mettre en place des solutions magistrales pour gérer les ordures, les déchets. Et nous avons pris contact avec l'agence la plus importante au monde qui s'occupe du retraitement des combustibles, qui est AREVA qui était dans nos murs et qui est peut-être encore dans nos murs aujourd'hui, puisque hier nous étions en séance de travail et AREVA retraitera les combustibles nucléaires sénégalais.

Donc cette précaution a été prise et je suis allé personnellement visiter AREVA : le centre de retraitement de la Hague en Bretagne. Et, AREVA est disposé officiellement à nous accompagner dans nos options nucléaires. L'urgence, c'est peut être parmi les énergies alternatives de recourir aux énergies renouvelables. Pourquoi ne pas mettre l'accent et faire passer les lois, elles le seront bientôt. Nous avons revu avec les autres ministères la loi sur les biocarburants. Nous pensons dans les tous prochains jours proposer au Conseil la dernière mouture qui est après tout un tas d'interactions entre ministères. La dernière mouture du projet de loi sur les énergies renouvelables est en bonne voie et le Président de la République, ainsi que le Premier Ministre tiennent à ce que, assez rapidement, ces lois soient adoptées. Nous pouvons être certains que ce ne sera pas dans trop de temps que nous allons pouvoir vous proposer ces deux lois. Si nous voulions réaliser une centrale cela prendra peut-être 15 ans, comme vous dites, mais le Sénégal est très en avance par rapport aux dispositions à mettre en place avant la réalisation d'une centrale nucléaire et c'est grâce à votre soutien, puisque le Sénégal a ratifié toutes les conventions requises dans ce sens. Et le Sénégal voudrait mettre en place une loi de radioprotection et de sûreté nucléaire. Le mot sûreté fait allusion à la sûreté du cœur d'une centrale nucléaire et aussi de ce qui va avec. Si le Sénégal n'avait pas d'option électronucléaire, il n'aurait pas mentionné dans la loi la dimension sûreté. Et la division de l'agence internationale de l'énergie atomique chargée de la sûreté nucléaire a été contactée et viendra au Sénégal prochainement, ainsi que la division chargée des centrales nucléaires. Donc, nous avons mis en place tout un dispositif d'interaction avec des Etats membres ; mais également avec les organismes internationaux nous permettant de pouvoir cheminer dans le cadre d'une

solidarité internationale scientifiquement bien organisée. Il est sûr que le nucléaire on le perçoit par les centrales mais ce qui est mis en place est en train de l'être par cette loi : c'est la protection des personnes. Aujourd'hui une personne peut être irradiée « n » fois par les rayons et les gens le sont par les portiques, ils le sont à l'hôpital, chez le dentiste ou ailleurs, sans qu'il y ait de protection réelle par une loi. C'est une lacune très grave.

Il existe des sources de contamination au Sénégal que nous connaissons bien, qui sont naturelles, et pour lesquelles il faut un minimum de protection contre les rayonnements nucléaires. Nous ne sommes pas hors du nucléaire, il y a plein de sources présentes au Sénégal et nous avons le devoir, et l'agence nous en fait l'injonction de devoir mettre en place les cadres légal et réglementaire ainsi que les infrastructures pour la protection contre le rayonnement nucléaire que ce soit pour l'environnement ou le personnel, et donc le public. Donc cette loi est une lacune par rapport à notre adhésion à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et par rapport aux possibilités qui nous sont offertes de pouvoir contribuer au niveau international, de pouvoir régenter les Etats, les sociétés privées par rapport aux procédés nucléaires.

Même actuellement lorsqu'un bateau passe dans le port de Dakar, une lettre nous est envoyée pour nous demander l'autorisation de passage, lorsqu'il y a des soupçons nucléaires et nous avons reçu le mois dernier des lettres dans ce sens. Lorsqu'une société veut importer une source, elle se fait l'obligation d'écrire parce que chaque source a une traçabilité, elle est suivie. Le fournisseur indique qu'il a vendu une source électrique de rayonnement ionisant à telle société et le Gouvernement doit être nécessairement informé, et structurellement la voie de passage ce sont souvent les Affaires étrangères et puis le point focal c'est le Ministère des Biocarburants, des Energies Renouvelables et de la Recherche Scientifique. Donc, il y a une veille et cette veille va se faire légalement. L'absence de loi fait qu'on résout les problèmes au cas par cas, mais le Sénégal met l'accent sur les énergies renouvelables. Si par exemple des pays comme la France ont pris des dispositions pour que le courant installé soit à 80%, à 76% nucléaire, ils ne peuvent malgré tout se passer d'une certaine mixte énergétique tenant compte des autres formes d'énergie. Pourquoi ? Parce que lorsqu'on arrête une centrale pour la réviser il faut bien que le pays continue à fonctionner. Ce qui fait que les énergies renouvelables, comme par exemple l'énergie solaire, ont des avantages et quelquefois des inconvénients. Le solaire est

alternatif : le jour nous avons le courant et il est assez variable et la nuit on a zéro, il faut le stocker.

D'autre part, son amplitude peut varier ce qui fait que, quand on fait un mixte énergétique, on a la possibilité à ce moment -là de pouvoir avoir le courant le plus stable possible et on veut éviter également la pollution. Le solaire il n'est pas sûr qu'il ne soit pas polluant. Si on installe de façon aléatoire des panneaux solaires, il faut prévoir quand est ce qu'il faut récupérer ces panneaux lorsqu'ils sont obsolètes.

Si on ne les récupère pas ils ne sont pas biodégradables. Est-ce de la pollution ? On ne peut pas dire que les barrages n'aient pas de catastrophes écologiques. En un moment donné, les Egyptiens avaient même envisagé d'ouvrir le barrage d'Assouan, pourquoi ? Parce que c'est une source de développement de la bilharziose. Les barrages, on le connaît au Nord dans le fleuve du Sénégal. Il n'y a aucune technologie sans effet secondaire. Et donc, il faut conjuguer ces effets mais aussi les maîtriser et scientifiquement les contrôler. Et le nucléaire aussi a ses inconvénients qu'il faut contrôler.

L'honorable député El Hadj Moustapha DIOUF a posé le problème d'un certain impérialisme occidental par rapport à certaines cultures, à certains pays et qui est dû à leur état de pauvreté. En fait, de mon point de vue, le problème ne se pose pas de cette manière. Il existe une géopolitique énergétique. L'énergie ne se voit pas, mais elle est objet de commerce. Certains pays ont des sources d'énergie qui sont contrôlées peut-être de l'extérieur et si on prend un pays comme l'Iran, il a du pétrole, mais ne le contrôle pas et il s'est mis au nucléaire. Mais du point de vue géopolitique, l'Iran aurait à jouer un rôle prépondérant dans la sous-région. Et dans ce cas, ce qui se passe, c'est moins le problème de pont. Je ne crois pas que l'Iran ait l'intention de produire une bombe. Mais l'Iran est en coopération très étroite avec les pays, même ceux qui ont l'air de l'attaquer. Mais, ils ne l'attaquent pas de front puisque l'Iran du point de vue médicale, etc. est technologiquement très avancé et coopère étroitement avec les pays occidentaux, malgré tout ce qui se dit par ailleurs. Donc, il y a une géopolitique énergétique. Celui qui a l'énergie peut contrôler politiquement certains pays. Si un gazoduc quitte l'Union soviétique pour aboutir en Europe de l'Ouest, il peut être facteur d'influence ; à supposer qu'il y ait catastrophe, guerre, etc., on peut fermer le gazoduc. Donc, on a un instrument de pression et de négociation sur les autres. Ce qui fait que cette géopolitique énergétique est quelquefois celle du pétrole ou du gaz. Ou, quand on peut avoir une

centrale nucléaire, c'est par l'esprit qu'on arrive à la mettre en place artificiellement, c'est pourquoi on l'appelle énergie nouvelle.

Les dispositifs permettant d'accéder à l'autosuffisance énergétique ? Si on accède à l'autosuffisance énergétique, à ce moment là, on peut s'industrialiser, des sociétés peuvent s'installer parce que, au moins, elles savent calculer pour le long terme. Donc à mon avis, c'est ainsi que se pose la question. La science est un langage. Ce n'est pas une langue. La science n'est pas une religion. Elle est parallèle par rapport à la religion et c'est ainsi qu'elle fonctionne et même si elle est inculturée dans certains contextes, les paramètres d'analyse ne le sont peut-être pas. Mais lorsque l'on constate que, même avec l'adhésion à l'agence internationale de l'énergie atomique, un Etat membre a tendance à se comporter de façon illicite, il faut se dire que l'adhésion des pays et la ratification de traités de non prolifération des armes nucléaires autorisent les gens à contrôler le plutonium qui sort de la centrale jusqu'au gramme près. Lorsque le pays le refuse à ce moment-là, l'agence provoque une crise et c'est ce qui se passe pour la Corée et pour certains pays parce qu'elle se dit qu'il faut qu'elle contrôle pas à pas tout ce qui se fait dans ce pays dans le domaine nucléaire.

Donc, cette situation fait que certains pays comme le Brésil et l'Inde ont refusé de ratifier le traité de non prolifération mais aujourd'hui, on autorise ces pays à réaliser des contrats nucléaires et ces pays comme l'Inde ont fait des bonds, c'est compte tenu des réalités géopolitiques locales. Mais en Afrique, le problème ne se pose pas. Les pays africains ont formulé le traité de Pelindaba faisant de la zone africaine une zone exempte d'armes nucléaires donc on est resté en toute confiance que les pays africains optent dans ce sens et le Sénégal n'est pas seul, le Maroc y est, l'Algérie, la Tunisie, etc. et il y a d'autres pays comme le Ghana et le Nigéria qui ont les mêmes options. La question à mon avis est géopolitique et on ne refuse plus à un pays d'installer des dispositifs électronucléaires. Les futures centrales ne seront pas uniquement dans les pays développés, mais beaucoup seront installées dans les pays en développement.

Maintenant faire une révolution c'est là qu'il y a danger. Dès qu'on fait une révolution avec la médiation des armes un danger existe, il devient difficile de contrôler le pays concerné. Je pense que c'est à ce moment-là que la politique intervient ; la question est que certaines gouvernances mondiales devraient aider à réguler de tels risques.

L'honorable député Khadidiatou SY a posé la question de savoir comment on peut éviter l'entrée des déchets ? Comme je l'ai dit tout à l'heure, lorsque on prend un pays producteur d'uranium comme par exemple le Niger, il se peut qu'il y ait ce qu'on appelle des sources orphelines qui sont promenées par transport de camion pour qu'elles soient vendues quelque part, mais cela fait l'objet d'une recherche, d'une sorte de surveillance internationale ; cela c'est produit dans certain pays comme en RDC mais chaque fois la communauté internationale est alertée et elle recherche ces sources.

Donc, il y a une sorte de gendarme du monde qui est la protection contre les rayonnements, qui consiste en la création d'organismes, de structures appelés autorités compétentes pour la surveillance du secteur nucléaire et l'organisme de contrôle doit être indépendant même si cela peut être plus au moins théorique de toute structure utilisatrice des rayonnements. Par exemple, l'autorité compétente au Sénégal va dépendre de la Primature et non du Ministère chargé des Biocarburants, des Energies renouvelables et de la Recherche Scientifique, pas du Ministère de la Santé ou du Ministère de l'Education, mais bien d'une structure indépendante de toutes les autres. Le Sénégal a-t-il une stratégie pour répondre à des attaques éventuelles nucléaires ? Le Sénégal n'a pas encore de bouclier et préparer la guerre dans ce cadre c'est, disons, tenir compte de la possibilité d'avoir une information.

On a installé un radar vers Linguère qui sert de détecteur de séisme et le Sénégal l'a fait en coopération avec l'organisme chargé de la lutte contre les essais nucléaires. Dès qu'un essai est réalisé dans le monde, le radar est capable de le détecter et nous pouvons échanger des informations au niveau international. Donc, le Sénégal se met dans le réseau des pays qui peuvent être avertis en cas d'explosion ou d'essai même nucléaire. Mais pour ce qui le concerne, s'il devait être bombardé, le bombardement peut se faire en haute altitude ou à basse altitude.

Le Sénégal n'aurait pas de bombardement, je pense, à haute altitude parce que, pour le peu que j'en sais, ce sont des explosions qui sont faites pour tétaniser l'électronique du pays afin qu'il ne puisse pas détecter d'autres agressions. Mais, le Sénégal n'a pas beaucoup d'électronique à protéger à ce niveau-là. L'option, ce sont des attaques directes. Le Sénégal n'est pas en conflit avec des voisins ou d'autres pays pour courir ce risque-là, c'est un pays très stable. Donc, le régulateur est un peu politique et sociologique.

Pourquoi pas d'autres énergies pour éviter le cas de Tchernobyl ? Les fautes sont quelquefois humaines, mais lorsqu'on met en place des programmes nucléaires, comme je l'ai dit, on essaie d'éviter de plus en plus les risques humains, enfin l'effet du facteur humain. Mais, puisque le Sénégal a participé à la création de l'agence internationale des énergies renouvelables qui va certainement voir le jour dans quelques semaines, en janvier je pense, le Sénégal est participant dans cela. Il y croit également.

Comment faire face aux dangers d'une centrale nucléaire ? Une centrale nucléaire se surveille 24 h/24 et les dispositions sont en train d'être prises dans ce sens.

L'honorable député Abdou Sané, je vous remercie pour vos félicitations ainsi que les autres. Le commerce du carbone, si on installe les centrales nucléaires, des dispositifs d'énergies renouvelables, alternatives, on peut prétendre à des retombées du commerce du carbone. Mais, avec les centrales au charbon et au gaz, au contraire, on perd de l'argent ; on doit, en principe, payer parce qu'on est pollueur, bien que les mécanismes de développement propres, pour l'instant, ne concernent pas tout à fait nos pays, du point de vue des sanctions.

Il y a effectivement des formations en perspective, mais nous avons commencé depuis longtemps à former des Sénégalais dans le domaine nucléaire. Nous avons, par exemple, en 92 créé un troisième cycle de physique atomique et nucléaire et il y a des gens qui ont été formés et qui ont déjà le doctorat d'Etat. Ce sont des Sénégalais. Mais il faut dire que, concernant les perspectives, on a tout le temps besoin de l'adhésion du public, de l'acceptation du Parlement. Il faut que ce programme nucléaire soit consensuellement mis en place. On n'impose absolument rien et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique tient à l'obtention de ce consensus. C'est dans l'agenda, dans le chronogramme. Il faut à chaque moment tester le public. Si vous avez constaté ce qui se fait, de temps en temps, il y a du lâchage. On dit qu'il y aura une centrale nucléaire sénégalaise, ensuite on va surveiller le Net pour voir quelle est la réaction du public. Autrement dit, on ne le fait pas par hasard, sans essayer de voir ce que le public ressent.

Autre chose, la création de modules d'enseignement : disons qu'il y a une formation qui se fait avec l'aide de l'Agence, avec les pays tiers, mais également, il faut le faire de telle sorte que dans les effets de la création d'une Centrale nucléaire, on puisse en tirer le maximum, parce qu'il n'y a pas que l'énergie, il y a les bénéfices au niveau médical, au

niveau agricole, au niveau de l'industrie également et au niveau de l'environnement.

Nous allons protéger notre environnement en ce sens que nous pouvons suivre tout ce qui peut augmenter la radioactivité, puisqu'il y a une radioactivité naturelle d'un certain niveau qu'on ne peut pas changer, mais à supposer qu'on reçoive du lait radioactif, il faut bien qu'on le détecte. Alors donc, il y aura au moins une surveillance de ce qui entre au Sénégal.

Il y a effectivement quelque chose qui est en train de bouger comme vous le dites, je ne veux pas être beaucoup plus explicite, mais je puis vous assurer que cela bouge.

L'honorable député Ahmed FALL a évoqué la menace du nucléaire sur l'environnement qui n'existe pas tout à fait, parce qu'il n'y a pas d'émission de gaz qui détériore l'environnement. Bien sûr, lorsqu'il y a un accident, des nucléides sont disséminés et certains prennent de nombreuses années, ou de nombreux siècles à se désintégrer complètement. Mais dès qu'il y a un accident, comme il y en a eu une fois au Brésil, toute la Communauté internationale afflue et on ramasse même le sable, on l'amène pour le décontaminer.

La surveillance est assortie de l'application de la convention de responsabilité civile qui est déjà passée au Parlement et cette convention est appliquée solidairement. Il y a des avantages parce qu'il faut préparer le personnel national à pouvoir réagir, alerter la Communauté internationale en cas d'accident.

La précaution à prendre, c'est cette loi de protection contre les rayonnements ionisants. Actuellement, le passage de cette loi est surveillé par des Etats membres et par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. Dès que la loi sera promulguée, elle ira à Vienne et elle sera dans les dossiers de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et aussi de l'ensemble des Etats membres. Toute la communauté internationale, constituée par les membres de l'Agence, seront au courant que le Sénégal est à tel niveau et il y a des publications dans lesquelles ceci est mentionné exclusivement.

Concernant le projet d'éoliennes de Saint-Louis, je ne pourrais pas beaucoup m'étendre là-dessus, puisque les promoteurs de ce projet ont eu l'avis du ministère qui n'a pas toujours été favorable. Mais ceci a été fait par l'acceptation locale, ce n'est pas le ministère qui s'est occupé de

ce dossier. A ce niveau-là, la seule réserve que nous faisons c'est que l'énergie éolienne suppose qu'on optimise l'exploitation de chaque éolienne de sorte que si elle a été construite, elle puisse tourner pour que la vitesse moyenne du vent soit compatible avec le maximum de fonctionnement de l'éolienne par rapport au rendement.

Et souvent les éoliennes sont construites en Allemagne ou ailleurs. Elles sont importées dans nos pays et tournent à faible régime. Parfois on a des éoliennes qui s'arrêtent carrément, parce que la vitesse moyenne au Sénégal est de l'ordre de 3 m par seconde, ce qui est faible. Mais un couloir existerait à St-Louis, un autre existe vers le Sénégal Oriental, mais la statistique des vents n'est pas encore établie de manière vraiment rassurante.

Ce n'est pas parce qu'on a fait des mesures pendant un an que les résultats qu'on obtient sont satisfaisants scientifiquement. C'est la réserve que nous faisons et les compagnies disent qu'elles ont fait des mesures à 40 m, 70 m de hauteur et qu'elles sont convaincues que cela pourrait marcher. Mais, je pense qu'elles ont dit qu'elles vendent le courant à la SENELEC, s'il y a une production et s'il n'y en a pas elles acceptent de perdre. Les gens ont accepté, sur cette base, le projet. Mais, s'il s'agit d'énergies alternatives, il faut les comparer entre elles, voir celles qu'il faut adopter, dans tel contexte et non nécessairement une, parce qu'on a été contacté par un promoteur. Mais, je ne peux vraiment pas en dire plus. Je souhaite beaucoup de succès à ce projet et que nous puissions nous tromper ; il y a un autre en énergie solaire à Ziguinchor qui appelle un certain nombre de réserves également.

En somme, je vous remercie, honorables députés, honorable Président, pour avoir amené cette loi en plénière. Et je vous remercie de votre attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour ces explications. Nos collègues voudraient-ils reprendre la parole ?

Ousmane SOW HUCHARD
EL Hadj Moustapha DIOUF
Abdou SANE

La parole est à notre collègue Ousmane SOW HUCHARD.

MONSIEUR OUSMANE SOW HUCHARD

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Chers Collègues,

Nous avons tous entendu la brillante prestation du professeur Sina DIATTA dont tout le Sénégal, disons même l'Afrique, peut-être même l'Europe connaît la compétence en la matière. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais, Monsieur le Ministre, je viens encore vous entendre dire que dès qu'on aura adopté ce projet de loi, je ne doute pas qu'il le sera, parce que la majorité est là, qu'il irait directement à Vienne, vers les instances qui s'occupent, au niveau mondial, de l'énergie nucléaire. Alors comme là-bas, ils savent l'opposition que tous les écologistes du monde ont toujours eue pour l'énergie nucléaire ; modestement, je suis le premier député écolo de cette Assemblée dans l'histoire de notre Parlement, je ne voudrais pas être en reste.

Nous sommes contre l'énergie nucléaire et nous allons le manifester et c'est pourquoi, je voterai contre ce projet de loi. Et ce qui nous guide, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, mes Chers collègues, c'est le principe de précaution. Nous avons entendu Monsieur le Ministre des Biocarburants nous dire que dans toute la mise en œuvre, il y a toujours cette faiblesse humaine, l'erreur humaine, donc il n'y a pas un risque zéro. Autrement dit, les écologistes ne sont pas des fous, nous disons seulement que nous aimons notre planète, nous n'en avons qu'une seule, nous nous battons contre toutes les menaces, de quelque bord qu'elles viennent ; cela ne veut pas dire que nous ne croyons pas en la science, la science facteur de progrès, facteur de développement, facteur de soulagement des peines que l'homme rencontre sur cette planète face aux intempéries, à toutes les autres menaces.

Monsieur le Ministre, vraiment, je m'en vais même vous féliciter, parce que nous savons avec quelle ardeur, quelle compétence, vous défendez ce projet, vous êtes un homme du sérail connu ici en Afrique, en Europe, un peu partout ; votre compétence ne fait pas de doute, mais les écologistes que nous sommes mettons en avant le principe de précaution. Quand nous ne savons pas grand-chose, c'est le cas dans le domaine de la physique nucléaire, moi je n'en sais rien du tout, nous émettons des réserves, quand on ne sait pas quelque chose, quand on ne sait pas où aller, on s'arrête, et on regarde autour de nous. Je ne

doute pas que le projet de loi sera adopté, mais Monsieur le Ministre, soyez certain amicalement que je serai toujours là pour dire non, que je ne crois pas à l'énergie nucléaire, comme je l'ai dit au début de mon propos, que c'était l'énergie la mieux appropriée pour produire le plus d'énergie électrique possible. Mais nous, nous avons dit à quel prix ? Et le prix à payer, nous ne sommes pas prêts de le payer.

Nous préférons la promotion sans réserve des énergies renouvelables, le solaire, l'éolienne, la biomasse, etc. Notre pays a des dispositions pour cela, nous sommes bien éclairés par le soleil, les vents sont dans tous les sens dans notre pays. Le monde va dans ce sens là, notre pays le Sénégal ne doit pas être en reste, le Gouvernement de notre pays doit investir massivement dans les énergies renouvelables. A titre d'exemple, je l'ai dit ici déjà, j'inviterai au mois de janvier quelques collègues qui voudraient bien venir voir une centrale solaire. Chez moi j'ai une centrale solaire. Nous sommes aussi pour le recyclage des eaux usées, il faut protéger l'environnement, j'ai installé une centrale de recyclage des eaux usées, c'est avec les eaux que je consomme, que j'arrose mes plantes le lendemain. Donc c'est cela l'avenir et nous allons appeler aussi le Ministre de l'Urbanisme à rendre cela obligatoire, tous ceux qui construisent des grosses villas, n'ont qu'à y intégrer une centrale de recyclage des eaux usées. C'est par des solutions alternatives comme celles-ci, que nous allons réussir à installer notre pays parmi les pays émergents puisque c'est le discours du moment.

En tout cas Monsieur le Ministre, amicalement je serai toujours votre opposant ici dans ce Parlement, puisque je suis le seul écologiste, encore que je soupçonne des vellétés écologistes un peu partout.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue El Hadj Moustapha DIOUF.

MONSIEUR EL HADJ MOUSTAPHA DIOUF

(Intervention en wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Abdou SANE.

MONSIEUR ABDOU SANE

Merci, Monsieur le Président.

Je crois que l'actualité mondiale vient de connaître une grande mobilisation à travers le forum mondial sur les changements climatiques. En principe qu'on soit du sérail ou pas, qu'on soit imprégné ou pas de cette question, pour un minimum d'information on doit parfois avoir certaines altitudes. L'engagement que la communauté internationale a pris en particulier les membres de l'Union Européenne, c'est de réduire les gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020.

Ensuite du point de vue du constat on s'est rendu compte qu'au rythme où vont les choses si rien n'est fait il y aura des dérèglages au niveau de l'univers. Tout cela pour dire que si on cherche à identifier les causes, elles sont nombreuses du point de vue de la pollution. Et un exemple très intéressant qui sert de référence au plan mondial, c'est le cas de l'Indonésie qui sans que ce soit des causes industrielles fait partie de ces pays qui contribuent à détruire l'atmosphère à cause simplement de la déforestation. Alors que pour les autres pays ce sont des questions d'ordre industriel, etc.

Comment la situation se présente chez nous aujourd'hui ? Nous ne sommes pas producteurs de pétrole, nous avons des difficultés croissantes en matière d'énergie, au niveau du budget, l'Etat est obligé de subventionner le gaz. Tout cela contribue à obérer nos budgets et à retarder un certain nombre de secteurs sociaux qui devaient être des priorités. Si on applique la loi de la vérité des prix, cela ne peut pas aller, ce serait incompatible avec le développement durable. Donc la recherche aujourd'hui commande qu'on comprenne que sa finalité c'est pour améliorer la vie de l'homme. Et ici cette amélioration prend en compte et intègre la dimension environnement. Nous avons des énergies d'origine fossile qui polluent parce qu'émettant des gaz à effet de serre.

On nous propose une alternative qui réduit à néant cette forte possibilité de production. Et ce que l'on vous dit, l'engagement au niveau des jeunes, c'est parce que lorsque vous entrez dans les questions nucléaires.

Vous n'êtes plus seul, c'est le monde entier qui vous surveille parce qu'il y a télésurveillance en matière nucléaire, puisqu'on sait qu'il n'y a pas de frontières lorsqu'il y a des problèmes. Ce n'est pas parce qu'on ignore

techniquement les précautions prises qu'on doit mécaniquement s'opposer à toutes formes même si ce sont des progrès. Ici c'est un saut qualitatif et je crois que l'homme en situation c'est un homme qui doit chercher, s'il est ambitieux, à aller de l'avant mais pas à stagner ni à reculer. Et c'est pourquoi je dis encore une fois que notre chance, c'est quoi ? C'est que lui en tant que Directeur de l'Institut nucléaire, s'il avait suivi le principe de la fuite des cerveaux il ne serait même pas en Afrique, MODIBO qui est à la NASA sait à peu près que lui aussi il avait sa place là-bas, mais c'est un patriote, il a choisi d'être là. Il conduit de main de maître ce projet et il sait tout ce qu'il y a là dedans, et en termes de risques contrairement à ce que vous croyez toutes les autres énergies présentent des risques mais cela on ne peut pas le régler ici.

Mais Monsieur le Ministre, moi je vous demande une chose : il faudra organiser une conférence parce que ici aussi il y a des techniciens, l'Assemblée c'est 3mn, 5mn mais il y a des questions, on peut discuter avec l'opinion parce que la France vient de recevoir le Ministre de l'Environnement qui a présenté son nouveau plan en matière de solutions face à la crise mondiale sur l'énergie, un excellent plan que j'ai eu à discuter récemment avec les honorables députés Modou dit Fada Diagne, Ndèye Fatou Touré et des députés français ici à l'hôtel Sokhamon mais je crois qu'il faut qu'on discute, c'est là où on pourra développer tout cela pour régler certaines questions, ici on est simplement superficiel.

C'est dire, non seulement qu'il faut te féliciter et même te demander où est-ce qu'on va trouver même les moyens pour la mise en place de cela. On ne s'est même pas interrogé par rapport à cela. Moi mon problème c'était cela. Si aujourd'hui, on a les moyens de régler cela, ce sont plusieurs choses qui sont réglées parce qu'aujourd'hui si la maîtrise de l'énergie nous échappe du point de vue de l'environnement cela va être la catastrophe.

Regardez ! Si on cesse de subventionner, par exemple, le prix du gaz, nous allons sur le peu de ressources naturelles qui restent, nous allons tous nous arracher ces ressources naturelles ; la conséquence sera dramatique pour nous. Et c'est pourquoi donc je dis aux uns et aux autres de faire confiance parce que nous avons tous la même préoccupation. Cette planète est effectivement à nous tous et tout le monde sait qu'on ne peut pas s'amuser avec elle. Moi, je n'ai pas intérêt, pour des questions même de survie, de défendre l'indéfendable, mais c'est parce que je sais que les précautions qui sont prises au niveau

nucléaire sont plus fortes et mieux soutenues que d'autres précautions qui sont prises ailleurs.

Ce sont là quelques précisions que je voulais faire pour vous dire encore, puisque la question est une question d'actualité, une question très scientifique, c'est bon de faire des séminaires, etc. Parfois, c'est bon de faire des débats publics, des genres de conférence, vous avez les moyens de les organiser, de permettre aux parlementaires de venir, d'émettre des idées au point de vue technique et politique. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci beaucoup cher Collègue.
Monsieur le Ministre vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE

Honorable Président,
Honorables Députés,

Je vous remercie et je suis très intéressé par les arguments de l'Honorable Député Ousmane Sow Huchard parce que nous sommes d'accord sur le fond et il y a une bifurcation quand on arrive aux conclusions.

Je voudrais vous dire, honorable Député qu'un jour cela ne fait pas douze heures, cela ne fait pas huit heures, cela fait vingt quatre heures. Produire l'énergie pour douze heures, même pas douze heures c'est adopter une voie de développement dans laquelle on dormira nécessairement la nuit et on fonctionnera essentiellement le jour. Et si on doit stocker l'énergie, il faut beaucoup de batteries pour pouvoir le faire et lorsqu'on a de grandes puissances cela pose des problèmes.

Il faut distinguer le cadre macroéconomique et le cadre microéconomique. Lorsque, au niveau microéconomique, on résout le problème du bien-être social, je suis tout à fait d'accord avec vous. Vous pouvez avoir tout le dispositif à la maison, vous avez résolu une question de bien-être social, mais vous n'avez pas résolu le problème de l'économie nationale. Si vous voulez faire la somme de ces solutions microéconomiques et pensez que vous avez résolu le problème national, vous n'aurez pas résolu, malgré tout, la question de l'industrie. Et il y a des industries qui veulent fonctionner vingt quatre sur vingt quatre.

Même un journal qui fonctionne, il a besoin de travailler la nuit, d'utiliser l'énergie la nuit. Alors ou bien on dispose de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire ou alors de l'énergie de barrage, d'eau, ce qui fait qu'un pays a fait des choix. Je me dis qu'il nous faut séparer deux choses. Une chose ce sont les projets en tant que tels, les écologistes s'opposent, émettent des arguments quand il s'agit d'un projet, mais au contraire ils réclament un cadre légal.

Refuser de voter le cadre légal, c'est rendre le Sénégal aveugle. Je ne crois pas que cela puisse être le choix des écologistes ou des verts. Au contraire, ils demandent qu'il y ait des lois suffisamment contraignantes pour que l'environnement soit préservé et la prochaine loi va dans ce sens -là. Donc, en ayant une approche analytique, en séparant bien les problèmes, la loi s'occupe du cadre global à mettre en place, réglementairement agréé au niveau international puisque que nous avons élaboré une loi mais, un projet de loi sur la base fondamentale en protection contre les rayonnements et ces basics certifiés standards est publié internationalement.

On ne peut pas faire moins que ce que dit l'agence internationale de l'énergie atomique. Sinon, on pourra aller même jusqu'à dire qu'il faut supprimer cette agence. A ce moment -là, on met toute la Communauté internationale en danger. Ce qui fait que le cadre le plus sûr pour un écologiste, c'est qu'on puisse disposer d'une loi en radioprotection et en sécurité nucléaire. Si cette loi n'existe pas, nous pouvons être transparentes par rapport à tout un tas de choses. Nous recevons des produits irradiés. Mais il n'y a aucun contrôle. Il y a des sources qui arrivent. Une fois, il nous est arrivé de nous trouver chez un transitaire, on a sorti des détecteurs sonores et un détecteur a sonné. Le transitaire ne savait même pas qu'il y avait une source radioactive parmi les paquets qu'il avait derrière lui. Et c'est à ce moment là qu'il l'a traité et l'a sorti de son bureau. Ce qui fait que l'absence de loi est un danger. C'est la source de tous les dangers. Et donc le principe, c'est de mettre en place des mesures de précaution.

L'absence de loi n'est pas une précaution à mon avis. Il faut mettre en place un cadre légal, réglementaire et dire qu'il manque des articles éventuellement à ajouter et la loi est améliorable ou que les décrets aussi dans leur application peuvent être améliorés. C'est ainsi que dans chaque pays, selon les dangers auxquels le pays peut être soumis, il y a des corrections successives. Donc, c'est ce qui fait que le rôle des écologistes est justement celui de régulation, d'être actif lorsqu'il s'agit

de projets et lorsqu'on nous demande l'acceptation du public et non au niveau de la loi. Mettre le Sénégal en danger énergétique de plus, qu'il ne puisse pas disposer de l'énergie suffisante pour se développer, cela peut avoir des conséquences graves. Et je ne dis pas seulement le Sénégal, mais la sous-région, parce que si vous allez dans la corne de l'Afrique, l'Afrique du Sud dispose de deux réacteurs. Au nord, en Algérie, au Maroc et en Tunisie ils veulent mettre des centrales nucléaires, au Ghana aussi, etc.

Ne pas lui donner les moyens de disposer d'énergie nécessaire, c'est réduire le Sénégal à dire qu'il faut se passer de la possibilité de programmer non seulement de façon continue un jour, mais une décennie, un siècle, etc. Puisque si on peut fonctionner de façon sûre, sans avoir des problèmes d'énergie pendant 50 ans, à ce moment-là, c'est dire qu'on va être dépendant de solutions aléatoires. Et la technologie solaire : nous ne la maîtrisons pas tellement parce que la fabrication des composants électroniques pour le solaire, des photopiles n'est pas aussi simple. On dépend des autres.

C'est aussi faire en sorte que le Sénégal, du point de vue énergétique, soit dépendant de la technologie des autres, tandis que là, on prend le combustible, on le met dans le cœur et on fonctionne, on forme des gens dans ce sens. Une centrale peut fonctionner avec rien que du personnel local formé en quantité suffisante. Donc, on peut encourager les pays à aller vers les énergies renouvelables, mais peuvent-elles satisfaire, répondre au besoin du pays toutes seules ? Non il faut ce que nous appelons une mixte énergétique. Ceci étant, je pense que les écologistes doivent être nos compagnons, les premiers au niveau de la loi. Nous pouvons nous retrouver au niveau des projets, discuter dans le détail et voir quel danger peut en résulter pour l'environnement, pour le personnel, pour le public, etc.

Mais au niveau de la loi, c'est le tronc commun qui réunit à la fois les écologistes, les scientifiques, les parlementaires, tout le monde et après, au niveau des projets, il peut y avoir peut-être bifurcation. Je pense que vous avez eu une approche un peu holistique de la question mais de façon négative et je pense que c'est plutôt la loi, c'est un cadre réglementaire, ensuite viennent les infrastructures à mettre en place et on peut toujours dire qu'elles sont insuffisantes, que les inspecteurs ne font pas leur travail, etc., c'est possible ! Mais aujourd'hui, le Sénégal n'est pas surveillé au niveau nucléaire par rapport au danger et c'est pareil au niveau de la consommation.

On peut faire des analyses de tout produit en partie par million, pas en pourcentage, des analyses très précises, qui peuvent résoudre des problèmes de santé ; alors à ce moment-là, il faudra aller chercher les sources pour marquer les éléments avec lesquels on travaille, que ce soit dans les techniques d'élevage ou ailleurs pour la technique de l'Intex Stérile, on va transporter des sources tout le temps au lieu de les fabriquer ici et les faire transiter par l'océan, le port etc. tout le temps il faudra opérer ainsi. On dépendra des autres. Je pense que votre première option sera de dire : « je ne voterai pas cette loi parce que elle peut être un danger pour l'environnement », etc. Je pense que non! C'est le contraire. C'est justement la loi qu'il faut voter, il faut exiger qu'il y en ait une comme on l'exige pour les énergies renouvelables.

Je remercie l'honorable député El hadji Moustapha DIOUF pour ces encouragements, je souhaiterais, en tant que parlementaire et avocat que vous êtes, que nous puissions échanger là-dessus puisqu'on a besoin que l'interdisciplinarité, que les juristes, les avocats, etc. soient dûment avertis de ce qui peut se mettre en place lorsqu'une telle loi est promulguée dans un pays.

Je suis tout à fait d'accord avec l'honorable député Abdou SANE, c'est une des exigences de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique que de convoler avec le parlement, avec les différentes couches sociales pour qu'elles-mêmes puissent être avertie de ce qui se fait. C'est justement ce débat qui est exigé au sein de chaque pays, parce que les applications sont nombreuses et le Sénégal peut être aidé dans ce sens, je pense qu'il ne faut pas s'en priver. Je vous remercie de votre attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci beaucoup, Monsieur le Ministre pour ces explications. Je pense que notre collègue Ousmane Sow Huchard connu pour sa grande ouverture, pour sa bonne foi, reviendra sur sa déclaration et votera la loi. Je suis presque sûr, mais s'il veut reprendre la parole on peut la lui donner. Merci.

Donc, la discussion générale est close, nous passons à l'examen des articles du texte de la loi. Monsieur le rapporteur vous avez la parole.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Merci Monsieur le Président.

Titre premier : dispositions générales.

Article 1 à article 5.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre premier.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Le titre premier est adopté.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Titre II : L'autorité de radioprotection et de sûreté nucléaire.

Article 6 à article 11.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre II.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Le titre II est adopté.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Titre III : l'information du public en matière de sécurité nucléaire.

Article 12.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre III.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Le titre III est adopté.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Titre IV : les installations nucléaires de base et le transport des substances radioactives.

Article 13 à article 42.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre IV.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Le titre IV est adopté.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Titre V : dispositions diverses.

Article 43.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre V.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Le titre V est adopté.

Je mets aux voix l'ensemble du texte.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'ensemble du texte est adopté.

L'Assemblée a adopté.

- 4 -

Fin de la séance

Chers Collègues, l'ordre du jour étant épuisé, je propose à l'Assemblée de lever la séance et de reprendre nos travaux cet après-midi pour examiner :

- à 15 h 30 : le projet de loi n° 49/2008 relatif aux laboratoires d'analyse de biologie médicale ;
- à 17 h 30 : le projet de loi n° 63/2008 portant dissolution de la Société nationale des Chemins de fer du Sénégal et le projet de loi n°65/2008 modifiant certaines dispositions du Code général des Impôts.

Y a t il des observations ?

Il en est ainsi décidé, la séance est levée.

Merci chers Collègues.